



HAL
open science

Du médiateur documentaire traditionnel au producteur de dispositifs info-communicationnels : application d'une méthode documentographique à des documents cartographiques dormants

Joubert Nathalie

► To cite this version:

Joubert Nathalie. Du médiateur documentaire traditionnel au producteur de dispositifs info-communicationnels : application d'une méthode documentographique à des documents cartographiques dormants. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 2018, 15, 10.4000/rfsic.4934 . hal-04513219

HAL Id: hal-04513219

<https://hal.science/hal-04513219>

Submitted on 20 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Du médiateur documentaire traditionnel au producteur de dispositifs info-communicationnels : application d'une méthode documentographique à des documents cartographiques dormants

Joubert Nathalie



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rfsic/4934>

DOI : 10.4000/rfsic.4934

ISSN : 2263-0856

Éditeur

Société Française de Sciences de l'Information et de la Communication

Ce document vous est offert par Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées



Référence électronique

Joubert Nathalie, « Du médiateur documentaire traditionnel au producteur de dispositifs info-communicationnels : application d'une méthode documentographique à des documents cartographiques dormants », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 15 | 2018, mis en ligne le 01 janvier 2019, consulté le 20 mars 2024. URL : <http://journals.openedition.org/rfsic/4934> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rfsic.4934>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Du médiateur documentaire traditionnel au producteur de dispositifs info-communicationnels : application d'une méthode documentographique à des documents cartographiques dormants

Joubert Nathalie

Introduction

- 1 L'environnement professionnel des bibliothécaires des universités françaises est en pleine mutation. Des lois et décrets modifient le paysage universitaire tandis que la production et la diffusion de l'information scientifique et technique se transforment. Les bibliothécaires sont confrontés à des réalités diverses relatives à la réussite des étudiants, à l'économie de la connaissance, et aux innovations technologiques, nécessitant l'apprentissage de nouvelles compétences en pédagogie, médiation, usage du numérique, et la mise en œuvre de services adaptés aux nouveaux besoins de leurs publics (Marcerou-Ramel (dir.), 2017 ; Cavalier, Poulain, 2015 ; Roche, Saby (dir.), 2013).
- 2 Pour faire écho à la question de J.-P. Accart, directeur de bibliothèque, « un bibliothécaire est-il toujours utile à la société ? » (Accart, 2015), nous nous interrogeons sur cette utilité. Accéder aux documents grâce au renseignement dans les catalogues de bibliothèque ne signifie pas pour autant accéder à l'information, aux valeurs informatives qu'ils contiennent. Si les langages documentaires tendent à s'appuyer sur le web sémantique dans les modèles de description de données des bibliothèques, il est malgré tout

nécessaire d'accompagner les utilisateurs dans cette mise en relation informationnelle. Comment les bibliothécaires, acteurs historiques de l'information et médiateurs documentaires traditionnels, peuvent-ils évoluer vers la production de nouveaux dispositifs favorisant l'accès aux valeurs informatives de tout objet ? Par quels moyens peuvent-ils, en complément de la formation à la recherche documentaire, rendre compréhensible et sensible l'intérêt de cette mise en relation ?

- 3 Responsable de la bibliothèque du Département de géographie de 2007 à 2015 (Université de Toulouse II-Le Mirail (UTM), renommée UT2J en 2014), nous avons identifié le potentiel info-communicationnel du fonds cartographique et nous avons choisi de mener une thèse de doctorat en nous plaçant du côté des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). Nous présentons ici un retour d'expérience scientifique et professionnelle sur ce que nous avons entrepris et qui reste à entreprendre en termes d'explorations documentaires des cartes issues d'un traitement documentographique (Joubert, 2015), mais aussi une réflexion sur la transformation du rôle de bibliothécaire à l'Université, dans un contexte favorable pour des expérimentations de médiations révélatrices de sens. Après un exposé des résultats de nos recherches sur la réactivation des valeurs informatives du document carte, nous présentons les atouts des bibliothécaires universitaires en tant qu'initiateurs de nouvelles modalités d'accès à la connaissance, en lien avec les spécificités de leurs publics et de leur environnement professionnel. Une dernière partie est consacrée aux questions de médiations documentaires en Bibliothèque universitaire (BU) à travers des scénarios d'application de la méthode documentographique à des documents cartographiques dormants.

Réflexions autour d'une méthode documentographique pour des dispositifs info-communicationnels documentaires : cheminement vers une nouvelle forme de médiation

- 4 Après l'obtention d'un DEA en histoire en 1995, nous avons poursuivi des recherches en thèse. Une opportunité de travail s'est présentée et nous nous sommes entièrement consacrée à des missions professionnelles en lien avec les bibliothèques, tout particulièrement de 2007 à 2015 au Département de géographie (UT2J). Nous avons alors constaté que cette bibliothèque de composante était avant tout une cartothonèque. Depuis sa création en 1926, les documents cartographiques constituent en effet la majeure partie des collections, de nombreux titres étant acquis en plusieurs exemplaires pour des usages pédagogiques. Cependant, en 2007, la quasi-totalité de ces documents était inutilisée et seulement 10 à 15 % était signalé dans le catalogue. Nous avons donc réfléchi à la façon de valoriser ces cartes oubliées et méconnues, et avons observé la situation dans les bibliothèques et cartothonèques universitaires. Au sujet de la place accordée aux cartes en bibliothèque, H. Coste relevait ainsi en 2007 l'absence de projet national et de catalogue collectif et le manque de réflexion professionnelle sur leur traitement et leur conservation (Coste, 2007). Les interrogations des cartothonécaires concernaient la pertinence du signalement des cartes dans les catalogues universitaires¹, les difficultés de cataloguer ces documents en raison de leurs singularités (Coste, 2007 ; Cornuault, 2008), et les projets de numérisation. Ces questions restent d'actualité et nourrissent des échanges au sein du réseau des cartothonécaires universitaires GéoRéseau. Elles font

également l'objet de publications. J.-L. Arnaud, historien et directeur de recherche au CNRS, a ainsi récemment publié deux articles sur les questions cartoéconomiques du catalogage des cartes (Arnaud, 2014) et la définition des séries cartographiques (Arnaud, 2015).

- 5 Signaler les cartes dans les catalogues est de notre point de vue indispensable pour les rendre visibles au sein de l'environnement documentaire universitaire. Mais nous considérons que cela ne suffit pas pour susciter de nouveaux usages pour ces documents. La consultation de quelques travaux nous ont confortée dans l'idée que les SIC nous permettaient de réutiliser les méthodes scientifiques acquises au cours de notre formation en histoire², et nous offraient des perspectives pour explorer la carte autrement. Nous avons donc mené en parallèle de nos missions professionnelles (catalogage national et local des cartes), des recherches pour une thèse soutenue en 2015, autour du document carte, en nous inscrivant dans l'axe de la médiation documentaire de l'équipe Médiation en information-communication spécialisée, du Laboratoire d'Études et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales de Toulouse.
- 6 Nous menons ainsi des recherches depuis 2010 dans la lignée des travaux des fondateurs des SIC, P. Otlet, S. Briet, R. Estivals et J. Meyriat, tout particulièrement autour de la notion de document ouverte à tous les objets supports d'information qui sont, soit faits pour communiquer de l'information, documents par l'intention de leur auteur, soit faits pour tout autre chose et qui deviennent documents « à partir du moment où l'on y cherche de l'information » (Meyriat, 1978). Un document ne se résume donc pas à un support matériel sur lequel est enregistrée, par un procédé manuel ou numérique, une information. Ce qui le définit ce sont « des formes d'expression et des usages culturels » (Jeanneret, 2007). Pour J. Meyriat, le document n'est pas un donné « mais le produit d'une volonté, celle d'informer ou de s'informer » (Meyriat, 1981a). Dans cette théorie du document, non seulement un même objet ou document peuvent avoir plusieurs fonctions informatives, mais il y a deux phases et deux acteurs majeurs, la production et la réception, et l'émetteur et le récepteur. Quand un document par intention n'est plus utilisé pendant un temps donné, il devient un document « dormant » ou « latent » (Meyriat, 1983). Proche de l'École des Annales, J. Meyriat partage en effet l'idée d'H.I. Marrou : tant qu'il n'y a pas de récepteur, d'interprète, d'interrogateur, « le document lui-même n'existe pas » (Marrou, 1954).
- 7 Chaque objet porteur d'information peut ainsi donner lieu à de multiples documents, d'où la notion de fabrique (Joubert, 2015). Une ré-interrogation par de nouveaux acteurs des collections universitaires souvent en latence, peut donc en faire des collections pédagogiques, scientifiques, patrimoniales. La problématique dans laquelle nous nous situons renvoie vers les questions de médiation et de dispositif documentaire. Le terme « médiateur » évoque le rôle de descripteur traditionnel qui met à disposition des contenus, mais aussi celui de producteur de dispositifs d'appropriation de l'information. Pour aller plus loin que la valorisation d'un fonds par sa visibilité dans un catalogue ou son accès en ligne après numérisation, il est nécessaire d'inciter « les différents acteurs à développer une part d'initiative partagée, créatrice de sens » (Gardiès, Fabre, 2012), grâce à des dispositifs info-communicationnels, que V. Couzinet définit comme des ensembles « de liens unissant celui qui produit l'information, celui qui permet sa circulation, celui qui intervient pour faciliter la diffusion et enfin celui qui est capable de se l'approprier comme contenu permettant d'agir » (Couzinet, 2011). V. Couzinet insiste ainsi sur la dimension informationnelle de dispositif (Couzinet, 2009). Il s'agit en effet de mettre en

œuvre un ensemble d'éléments inter-reliés, support de médiation documentaire, pour faciliter l'accès et la réception de l'information et la construction des connaissances.

- 8 Qu'en est-il de la carte ? Comment la caractériser et la définir en tant qu'objet porteur d'informations ? Peut-on déceler des valeurs informatives autres qu'intentionnelles ? Comment peut-on la décrire, l'exploiter ? Au cours de notre doctorat, nous avons saisi sa singularité en tant qu'« outil, instrument, moyen, langage, medium entre l'Homme et le réel » (Bord, 2004). Grâce à ses particularités physiques et à son langage spécifique, elle est « au service de la communication déictique » (Meyriat, 2006), terme également utilisé par l'historien C. Jacob (1992). Comme E. Souchier et P. Robert, pour qui les SIC éclairent les modalités d'interrogation des cartes, nous considérons que ces documents sont chargés de « valeurs » qui permettent de multiples re-exploitations et usages parfois dans des domaines qui ne lui étaient pas originellement dévolus (Souchier, Robert, 2008). Il s'agit en effet de se glisser derrière le tableau, de déconstruire la carte, d'en démontrer la fabrique et de comprendre comment elles sont conçues, écrites, diffusées. Une enquête peut ainsi être menée à l'articulation de leur élaboration, de leur production, de leurs usages (Souchier, Robert, 2008). Bien que dans un état dormant, les cartes, déplacées en 2015 de la bibliothèque de géographie au Centre de Ressources Olympe de Gouges (CROG), n'ont pas perdu leurs capacités informatives. Il est donc possible de leur poser de nouvelles questions. Pour cela, nous avons élaboré une méthode d'interrogation, que nous pouvons appeler enquête documentographique, révélant ou favorisant l'accès à leurs valeurs informatives, pouvant s'appliquer à des documents analogiques ou numériques.
- 9 En 1981, J. Meyriat qualifie la documentographie d'étude descriptive de toutes sortes de documents (Meyriat, 1981b) en vue de leur exploitation informative. La méthode développée au cours de notre thèse en SIC est le fruit du croisement de méthodes de commentaire et d'analyse de document issues de disciplines différentes. C'est un outil composé de questions structurées en grille qui permet d'aborder le document carte dans ses dimensions esthétique, historique, géographique, sémiotique, scénique, technique (Joubert, 2015), de repérer les éléments visibles et les éléments signifiants (sources, sujet traité, contexte intellectuel) et d'apprendre sur les choix opérés par l'émetteur, sur les adaptations au contexte social, sur la transmission de l'information, sur le rôle des documents en tant qu'objet médiateur de connaissances. Cependant, sur les cartes, il manque souvent les informations sur le contexte et l'auteur. Or, pour J. Meyriat, s'il faut observer les caractéristiques visibles pour identifier, reconnaître et avoir accès au document, il faut également aller au-delà de ce qui est écrit [...] pour voir ce qui est explicite et ce qui est présupposé (Meyriat, 1978).
- 10 Si l'information ne vient pas du document, il faut donc la chercher ailleurs. C'est pourquoi nous utilisons le terme d'enquête qui se décompose en trois étapes, descriptive (matérialité de l'image, éléments visibles textuels et iconiques), contextuelle (contextes de création, de diffusion, de réception) et interprétative. Elle nécessite des aménagements en fonction des contextes de réception ou de médiation, des questions pouvant être ajoutées et d'autres ne pas être posées. À travers leurs productions, les cartographes ont pérennisé pour l'ensemble des générations un certain système de connaissance, en donnant une consistance symbolique à un territoire représenté. Grâce à des formes appréhendables et identifiables, ils font de la carte un outil de médiation qui accompagne la réception et l'interprétation des informations qu'elle porte. Pour autant, la valeur historique et patrimoniale ne se trouve pas dans l'intention initiale du concepteur. C'est

donc le récepteur qui confère au document carte ces nouveaux statuts. L'application de la méthode documentographique à un échantillon de cartes du Département de géographie dans le cadre de notre doctorat a montré qu'elles sont, tour à tour, des documents historiques, patrimoniaux, pédagogiques, artistiques... Elles portent donc des valeurs informatives appropriables dans des disciplines et des situations de réception autres que géographiques. En permettant de réactiver les valeurs intentionnelles et d'en activer d'autres, les dispositifs info-communicationnels découlant de cette méthode sont ainsi plus pertinents qu'une médiation traditionnelle.

- 11 Nous souhaitons mettre en œuvre des dispositifs de médiation documentaire pour les cartes en état de dormance à l'UT2J en nous inscrivant dans un projet de valorisation des collections patrimoniales universitaires, les cartes conservées dans les magasins du CROG ayant été recensées dans l'inventaire réalisé par l'Université fédérale de Toulouse (Mazens, Jolivet, 2015). Pour L. Maison-Soulard et S. Soubiran, une tendance de fond vise en effet à (re)démontrer la pertinence des objets patrimoniaux universitaires qui suscitent une variabilité des interprétations et des utilisations (Maison-Soulard, Soubiran, 2010). Nous le soulignons dans une communication récente, si la patrimonialisation ne résout pas la latence des collections dormantes, elle légitime et officialise un cadre pour des projets pérennes. Elle permet ainsi de concevoir de nouveaux contextes de lectures pour créer du lien avec des objets oubliés et « favoriser la mobilisation de documents pour de nouveaux usages, pédagogiques, scientifiques ou culturels » (Joubert, 2018).

Le contexte des bibliothèques universitaires : un terrain favorable pour de nouvelles formes de médiations documentaires

- 12 Le contexte qui nous intéresse est celui des bibliothèques « rattachées à des universités ou des établissements d'enseignement supérieur, pour lesquels elles gèrent et offrent l'offre documentaire à destination des étudiants, des enseignants et des chercheurs. [...] Le nouveau décret statutaire (2011) confirme ou étend leurs missions en termes de documentation, pédagogie, recherche, action culturelle, formation des usagers et développement de l'information scientifique et technique »³. Les bibliothécaires des universités doivent accompagner et soutenir les activités d'enseignement et de recherche, en cohérence avec les objectifs fixés par l'établissement, et « former les étudiants et enseignants-chercheurs à la recherche et à l'exploitation de l'information »⁴. Ils se heurtent cependant depuis plus de quinze ans à de multiples concurrences (Lahary, 2005) : Internet, moteurs de recherche, nouveaux intermédiaires (auteurs et éditeurs s'adressant directement aux lecteurs, réseaux sociaux grand public et académiques, blogs et carnets animés par des enseignants-chercheurs). Il s'agit pour les bibliothécaires de « jouer un rôle plus stratégique, plus exigeant et sans doute plus difficile de tri d'une information foisonnante et qui ne présente pas toujours en elle-même des critères de qualité » (Jolly, 2001) et de trouver leur place « en tant qu'acquéreur et diffuseur de l'information universitaire dans un paysage en complète et permanente (ré)organisation » (Benharrat, 2014). S. Malotaux⁵ considère que les bibliothécaires doivent sortir du rôle passif qui consiste à stocker le savoir créé par le chercheur et à le mettre à disposition, et occuper non plus une place en fin de processus mais une place « centrale dans la diffusion des connaissances en assumant un rôle d'éditeur » (Malotaux, 2011), redéfinissant ainsi leurs missions et la conception classique des bibliothèques. La

notion de services au public doit donc s'étendre, au-delà de l'accès à des collections et de la mise à disposition d'équipements, à des lieux de rencontres « entre l'utilisateur et les compétences acquises par les bibliothécaires dans le domaine de la recherche documentaire » (Roche, 2013).

- 13 Pour réfléchir à ces nouveaux rôles, il est important de connaître les publics des BU. Concernant les enseignants-chercheurs (EC), le décret ministériel de 2009 précise qu'ils « participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale. [...] Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats »⁶. La concurrence est également présente entre universités et entre chercheurs, et a des conséquences sur la construction identitaire des établissements, sur l'adaptation des sujets de recherche aux thématiques prioritaires, et sur les pratiques d'enseignement. Ainsi, l'environnement universitaire se complexifie aussi pour les EC (Demougeot-Label, Perret, 2011).
- 14 Les témoignages d'EC sur des sites académiques permettent de comprendre la perception de leur métier entre transmission de savoir aux étudiants, recherche d'innovations pédagogiques, travail individuel basé sur de nombreuses lectures, recherches sur le terrain pour trouver des données, et réflexions pour déterminer un sujet pertinent⁷. Le terme de passion revient fréquemment, pour des sujets de recherche et la quête permanente de connaissances, pour la découverte de nouveaux champs de recherches, pour le lien entre recherche et enseignement⁸. Les EC sont des passionnés qui travaillent dans un environnement en ébullition, état caractérisé par une effervescence d'idées, et qui mettent leurs capacités de raisonnement et d'analyse au service de « questions non résolues en utilisant une démarche scientifique » (Touzet, 2017) et qui transmettent aux étudiants les résultats de leurs recherches et la démarche scientifique à adopter.
- 15 Les étudiants représentent l'autre public des BU, majoritaire quant à leur nombre. Ils partagent leurs études entre les cours et un temps de travail personnel auto-régulé. Mais devenir étudiant ne va pas de soi (Gruel, Galland, Houzel, 2015). Si les termes « carrière »⁹ et « métier »¹⁰ sont utilisés, il s'agit surtout de passage et d'affiliation (Coulon, 1985). Les étudiants doivent en effet se détacher de leurs expériences éducatives passées afin de se redéfinir au sein du nouveau groupe social et identitaire qu'ils ont rejoint, s'adapter progressivement à leur nouveau contexte pédagogique (Paivandi, 2015), convertir leurs manières de travailler (Millet, 2003), faire la preuve de leur compétence d'étudiant afin d'exercer le « métier » d'historien, de sociologue, de philosophe... Ainsi, « être affilié c'est avoir acquis l'aisance qui se fonde sur la mise au jour des codes qui transforment les instructions du travail universitaire en évidences intellectuelles » (Coulon, 2017). C'est ce nouveau rapport au savoir, dans lequel la lecture est liée à l'activité de fabrication intellectuelle, qui permet, lorsqu'il est intégré, une affiliation institutionnelle et intellectuelle (Erlich, 2004).
- 16 Il y a donc pour l'étudiant un nécessaire apprentissage des processus de transmission des connaissances et des principes constituant la discipline choisie (histoire, méthodes, auteurs, références, théories). Le travail universitaire consiste également à problématiser ces connaissances et à appliquer la méthode scientifique pour construire un objet de recherche et émettre des hypothèses (Millet, 1999) en adéquation avec les manières de penser au sein du discours de la discipline. Comme le souligne S. Alava, EC en sciences de l'éducation, « apprendre est une activité informationnelle qui exige du sujet la

mobilisation d'habiletés documentaires. Il doit recueillir un stock informationnel et le traiter afin d'alimenter la transformation de ses connaissances » (Alava, 1999).

- 17 La lecture à l'Université n'est donc pas seulement immersive et acculturante à une discipline. Il s'agit de « point d'appui à partir duquel les étudiants puisent [...] la matière de leurs propres productions et réflexions intellectuelles » (Millet, 1999). Pour A. Coulon, une des activités favorisant l'affiliation est l'apprentissage de la méthodologie documentaire, permettant à l'étudiant de se confronter aux règles de l'enseignement supérieur et « de réaliser de façon compétente les trois opérations fondamentales de tout apprentissage intellectuel, qui sont penser, classer et catégoriser » (Coulon, 2017). Mais, comme le notait déjà S. Alava en 1999, la difficulté réside dans l'intégration de ces méthodes dans le parcours universitaire. « Souvent décontextualisées, ces aides restent lettre morte ou risquent de sombrer dans un « méthodologisme » inopérant » (Alava, 1999).
- 18 Pour transmettre ces compétences informationnelles, il est donc nécessaire de « modifier la relation entre bibliothécaires et étudiants dans l'accompagnement de leur apprentissage en introduisant [...] une possibilité de médiation pédagogique » (Cachard, 2017). Dans un contexte où la recherche d'informations s'est complexifiée pour les étudiants comme pour les EC, le bibliothécaire peut éduquer et accompagner à cette démarche informationnelle, dans la mesure où il connaît les ressorts et les rouages de la recherche d'information et les canaux de diffusion de l'information scientifique et technique. Il peut ainsi jouer un rôle légitime de transmetteur en se basant sur des référentiels de compétences informationnelles (Cachard, 2017). Celui de l'ACRL, *Association of College & Research Libraries*, correspond tout particulièrement à la démarche que nous poursuivons avec l'application de la méthode documentographique : « la recherche savante est une démarche itérative qui exige de poser des questions d'une complexité croissante ou inexplorée. Les réponses à ces questions génèrent de nouvelles questions ou d'autres pistes d'investigation » (PDCI, 2016).
- 19 Les bibliothécaires cherchent des solutions pour susciter l'intérêt des étudiants du côté de la pédagogie active et des technologies innovantes. Il nous semble cependant intéressant d'explorer également la voie de la médiation documentaire basée sur des situations de simulations de recherche informationnelle. L'information, si elle est accessible, n'est pas donnée. Une référence dans un catalogue, un article dans un portail, un document numérisé sur une plate-forme, ne sont pas utilisés tant qu'un récepteur ne leur pose pas une question. Quelles questions pertinentes peut-on poser à un objet ou à un document ? Quelles recherches d'informations découlent de ces questions ? À quoi sert la recherche d'informations dans ce processus de réception ? Pour donner des exemples concrets liés à l'application de la méthode documentographique, si nous interrogeons les éléments relatifs à la fabrication d'une carte, nous pouvons mener une enquête auctoriale, éditoriale ou contextuelle. Nous allons ainsi documenter une branche professionnelle (par exemple les géomètres du cadastre napoléonien (Joubert, 2017) ou une institution (le Service Géographie de l'Armée devenu l'Institut Géographique National, IGN, en 1940 (Joubert, 2018)). En questionnant les codes de représentation utilisés, nous pouvons mener une enquête esthétique, artistique, scénique. En nous intéressant dans sa globalité au fonds cartographique conservé au CROG, nous pouvons raconter une partie de l'histoire des enseignements et des recherches du Département de géographie de l'UT2J et convoquer ainsi les valeurs patrimoniales et mémorielles des documents cartographiques. La méthode documentographique est donc une trame qui

ouvre à d'autres angles de vue, à d'autres possibles en matière de réponses, de compréhensions, d'appropriations (Gervereau, 1997). Son application ne permet pas seulement d'illustrer comment chercher l'information mais de montrer pourquoi la chercher. La pertinence d'interroger la carte dans ses dimensions multiples se concrétise ainsi autour de l'identification des besoins d'informations. En formulant des questions de recherche, en définissant la portée de l'investigation, en divisant en questions simples les recherches complexes, la recherche documentaire est envisagée comme une exploration ou une enquête documentaire.

Expérimentations de médiations documentaires en BU à travers des scénarios d'application de la méthode documentographique

- 20 Que nous apporte cette expérience scientifique dans notre contexte professionnel ? Elle nous conforte dans l'idée que la médiation documentaire peut prendre plusieurs formes et permettre d'interagir avec des dispositifs existants (catalogues, bibliothèques numériques, portails de contenus scientifiques). Le bibliothécaire doit s'en servir pour transmettre ses compétences informationnelles. Afin de valoriser leur fonds cartographique, des cartothonèques choisissent de présenter leurs collections en s'appuyant sur le portail *CartoMundi* (Paris Sorbonne, Paris 8, ou encore Montpellier 3), fondé et animé par J.-L. Arnaud depuis 2011. Ce portail propose un répertoire international des cartothonèques et plus de 50 000 références de documents cartographiques en ligne avec la possibilité de faire une recherche à partir d'un planisphère interactif. D'autres établissements développent des bibliothèques numériques patrimoniales et des portails cartographiques comme l'Université de Lyon (GéoLyon), le laboratoire de graphique de l'EHESS, ou le Centre d'Information Scientifique et Technique Regards du CNRS (Navigae). La BNF a quant à elle mis en ligne des expositions virtuelles depuis la galerie des cartes et globes. Ces projets nous semblent indispensables pour rendre visibles et accessibles en ligne les fonds cartographiques. Notre démarche n'est cependant pas centrée sur l'accès aux documents mais sur le document lui-même. Et c'est avec cet état d'esprit que nous souhaitons mener des projets de médiation au sein du CROG en nous inscrivant dans un processus pédagogique correspondant aux attentes universitaires. Ils ont pour objectif de montrer de quelle manière un document, même sans usage depuis longtemps, peut être interrogé par des spécialistes (géographes, cartographes) et des non-spécialistes, pour identifier des sujets de recherche d'information et créer ainsi de nouveaux documents, y compris dans des domaines éloignés de l'intention de ses auteurs.
- 21 Le fonds cartographique conservé au CROG est constitué de cartes topographiques de la France à différentes dates et échelles réalisées par l'IGN, et de cartes spécialisées (de la végétation, pédologiques, géologiques, marines, de la population, etc.) couvrant une partie du territoire français et du reste du monde. Nous avons testé la méthode documentographique sur des échantillons issus de ce fonds dans le cadre de notre doctorat (Joubert, 2015), et pour un colloque sur la médiation des savoirs (Joubert, 2018). Différents scénarios applicatifs sont possibles, mais nous n'avons pas encore pu les mettre concrètement en pratique tant la distance est importante entre les cadres théorique et professionnel (Fondin, 2002 ; Guyot, 2004 ; Calenge, 2005 ; Deschamps, 2010). Non prioritaire à l'ouverture du CROG, l'inventaire des cartes est cependant aujourd'hui

d'actualité et soulève des interrogations quant à leur traitement bibliothéconomique et à leur valorisation. Nous envisageons donc de proposer à notre Direction de déployer des dispositifs médiationnels au cours de l'année universitaire 2018-2019. Nous présentons cependant ici deux pistes d'exploitation sur un corpus composé de cartes néerlandaises de provinces indonésiennes, et de cartes représentant les activités économiques du Sud du Canada au Nord du Mexique. Nous avons choisi ces documents dormants parce qu'ils présentent des obstacles de réception : langue (néerlandais), date (1886-87) ou absence de date, de légende et de titre. Malgré ces obstacles, ce sont bien l'énonciation et le contexte de fabrication que nous interrogeons.

- 22 Les cartes néerlandaises en noir et blanc revêtent une forme d'esthétisme invitant à la contemplation, qui provient des symboles utilisés et de la finesse du dessin. Sans traduction de la légende, les codes visuels étant clairs, les paysages sont reconnaissables (rizières et marécages par exemple). La carte de la capitale de la province de Kalimantan, Pontijanak, est composée de quatre feuilles à l'échelle 1/20 000^{ème}. En bas à gauche, se trouve une indication d'énonciation. C'est le bureau topographique de l'État-major de l'armée hollandaise qui a réalisé ces feuilles. Il est situé à Batavia, siège de la compagnie de commerce néerlandaise des Indes orientales (1619-1799), puis capitale des Indes néerlandaises (1799-1942) (Charras, Waworoentoe). Le capitaine d'État-major F. de Bas (1840-1931) de l'armée royale des Pays-Bas, historien militaire néerlandais, évoque ce service en 1884. Ces éléments ont été complétés avec ceux de l'exposition en ligne de la BNF sur les cartes marines¹¹. Les cartes étaient supervisées par un responsable de l'armement et par un cartographe en chef. Des officiers topographes constituaient des brigades qui utilisaient des instruments comme la boussole théodolite et des procédés tels que la photographie, la photo-lithographie (terme signalé sur les cartes étudiées), et l'héliogravure pour une impression de très haute qualité. Les levés réalisés par les brigades étaient mis en carte à l'échelle 1/20 000^{ème} (De Bas, 1884). La description des cartes était assurée conjointement par des sociétés scientifiques, des ingénieurs des routes et chaussées, des agents du service de la statistique et des missionnaires. Les fonctions de ces cartes coloniales étaient de recueillir des données précises sur les territoires afin de mieux les administrer : reliefs, végétation, implantation (villes, campements), populations (autochtones, militaires, résidents), infrastructures (routes, ponts, voies navigables).
- 23 Les cartes représentant les activités économiques industrielles et agricoles du Sud du Canada au Nord du Mexique, réalisées sur des toiles en lin, ne comportent ni titre, ni légende, ni date, ni aucune forme de texte. L'œil est focalisé sur les hommes en action, les animaux, les plantes, les machines et les activités représentés dans un style naïf qui rend les cartes instantanément compréhensibles. Les ensembles très colorés donnent à voir un véritable tableau cartographique en mouvement (moissonneuse-batteuse en action, pêcheurs lançant des filets, chevaux et bœufs qui courent, camion qui livre du bois) d'une situation économique foisonnante, diversifiée et distribuée sur l'ensemble du territoire. La seule indication liée au contexte de fabrication est la mention d'impression (en allemand « *Druck* ») « Georg Westermann-Braunschweig ». Cette Maison d'édition est une société allemande fondée en 1838 par George Westermann (1810-1879). Ce dernier inscrit son entreprise dans la vague des découvertes géographiques et des développements techniques et scientifiques du XIX^e siècle et se spécialise dans des productions pour l'enseignement. Le premier atlas scolaire est publié en 1853, ce qui fait sa réputation et lui permet de produire des atlas mondiaux¹². Après la Seconde Guerre mondiale, la Maison

d'édition se concentre sur des publications scolaires et parascolaires, et du matériel éducatif. Des cartes similaires se trouvent sur les sites de vente de cartes anciennes. Ce sont des cartes murales, appelées « *skolplanscher* », affiches scolaires, équipées de supports en bois pour les tenir droites et les fixer sur un mur, vendues dans des tubes sur lesquels le titre et la date sont mentionnés. L'une d'elles est datée de 1960. Nous identifions des détails utiles pour la datation, notamment les moissonneuses-batteuses et les voitures et suite à des recherches sur les sites Web de Massey-Ferguson et CLAAS, fabricants de machines agricoles respectivement américain et allemand, nous déduisons que les modèles représentés correspondent au milieu du XX^e siècle, ce qui confirme la date de 1960.

- 24 Pour les cartes interrogées ici, une autre médiation pouvant s'adresser à un public plus large que les publics cibles des BU est possible. Elle concerne leurs valeurs esthétiques et artistiques, dans deux styles différents. Pour les cartes néerlandaises, nous relevons la pureté du trait réalisé avec le procédé pictural du lavis : emploi d'un pigment unique délayé à l'eau passé au pinceau, afin d'obtenir différentes intensités de couleurs, en distribuant les ombres et les lumières. Le trait épuré donne à voir un paysage cartographique. Quant aux autres cartes, le style utilisé par le cartographe est inspiré de l'esprit naïf. C'est ce que l'on constate en les comparant avec les tableaux du peintre haïtien W. Bigaud (1931-2010). Issus de milieux modestes et populaires, les artistes naïfs, souvent autodidactes, pratiquent un art instinctif. Leurs œuvres reflètent leur sensibilité marquée par un style figuratif qui ne respecte pas les règles de la perspective, mais aussi par une certaine forme d'innocence et de sincérité du regard, faisant penser à des dessins d'enfants, ce qui est également le cas pour les cartes économiques du Sud du Canada au Nord du Mexique. Dans ces deux exemples, des dispositifs info-communicationnels visuels et artistiques peuvent donc être mis en place afin de proposer une réception différente par rapport à celle que pourrait faire un géographe.
- 25 Les valeurs archivistiques, historiques, esthétiques et scientifiques des cartes, ainsi révélées et documentées, peuvent donner lieu à des expositions, des panneaux détaillés dans la cartothèque, des inventaires documentés ou des fiches descriptives sur un catalogue ou un site Web (Joubert, 2018). Les résultats des enquêtes constituent également des exemples démonstratifs d'appropriations des valeurs informatives d'un document grâce à des recherches justifiées par les questions qui lui sont posées, et des mises en relation avec des publications (articles, thèses, ouvrages, cartes) accessibles sur différents portails de bibliothèques et centres d'archives. Ces enquêtes peuvent prendre la forme de restitutions sur un blog, au sein du réseau GéoRéseau (la liste de diffusion est souvent utilisée pour mettre en commun des questions sur des cartes), auprès des étudiants dans le cadre de la formation à la recherche documentaire, mais aussi de retours d'expériences sous la forme d'ateliers, ou encore de mises en scènes documentaires. De la même manière que les différentes couches sous-jacentes d'une peinture ou que les étapes de restauration d'une œuvre (Lugez, 2004) sont présentées au public dans les musées, nous pouvons montrer à travers un parcours, comment, à partir d'un document, d'autres documents peuvent être fabriqués, sous la forme d'une frise documentaire. Ce dispositif peut être participatif si l'on demande aux étudiants et aux EC « quelle question poseriez-vous à cette carte pour en révéler une autre valeur informative ? ».

Conclusion

- 26 Dans une société où l'information semble à portée de main, les bibliothécaires doivent imaginer des médiations qui aident leurs publics à déterminer des logiques de recherche d'information en tenant compte des spécificités universitaires. L'économie de la connaissance les oblige ainsi à repenser et à modifier, non seulement leur rôle et leurs missions, mais également leur position. Si le renseignement dans les catalogues est indispensable, il n'alimente que davantage le foisonnement informationnel dématérialisé. Par ailleurs, les suggestions qui sont proposées dans les catalogues par sérendipité, comme autant de relations avec d'autres documents, ne peuvent être testées, exploitées et dépassées que si la compréhension de la méthode de la recherche d'information est acquise. Le bibliothécaire doit donc partager ses compétences afin de guider ses publics dans cette logique informationnelle. Cette position implique de modifier le rôle du médiateur traditionnel en producteur de dispositifs qui permettent au récepteur d'interpréter et de s'approprier l'information contenue dans un document imprimé ou numérique, afin d'en fabriquer de multiples. Si cette démarche est envisageable pour tout document, il nous semble cependant pertinent d'en montrer le mécanisme à partir de cartes aux qualités info-communicationnelles certaines, qui sont oubliées et pour lesquelles toute médiation est possible. Médier ce document constitue donc un terrain d'expérimentation pour lequel il est possible d'enquêter sur des aspects variés, de créer des passerelles documentaires favorisant le questionnement et la création de sens, et de constituer des corpus exploitables. À travers cette méthode, le bibliothécaire se trouve ainsi en mesure d'interagir avec les récepteurs, sur les différents canaux de diffusion de l'information scientifique en complétant les dispositifs de recherche informationnelle que sont les catalogues et de contextualiser l'accompagnement et la formation à la recherche d'information auprès de ses publics cibles.

BIBLIOGRAPHIE

- ALAVA Séraphin, 1999. « Médiation(s) et métier d'étudiant ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1999, n° 1.
- ARNAUD Jean-Luc, 2015. « Éléments pour une définition des séries cartographiques ». *Documentation et Bibliothèques*, vol. 61-4.
- ARNAUD Jean-Luc, 2014. « Cataloguer, rechercher des cartes. Le référencement géographique en question ». *Documentaliste-Sciences de l'information*, vol. 53, n° 3.
- BABOU Igor, 2015. « Le métier de chercheur. L'enseignement et les séminaires ». Billet de blog. [En ligne] <https://blogs.mediapart.fr/igor-babou/blog/200915/le-metier-de-chercheur-lenseignement-et-les-seminaires> (01/08/2018).
- BENHARRAT Alia, 2014. « La bibliothèque universitaire dans l'économie de la connaissance ». *Documentaliste-Sciences de l'Information*, vol. 51, (1).

BORD Jean-Paul, 2004. « La carte et la construction des savoirs en géographie et dans les sciences sociales ». BORD, Jean-Paul, BADUEL, Pierre Robert, 2004. *Les cartes de la connaissance*. Paris : Karthala – Urbama.

CACHARD Pierre-Yves, 2017. « Une autre forme de médiation : la transmission des compétences informationnelles ». MARCEROU-RAMEL Nathalie (dir.), 2017. *Les métiers des bibliothèques*. Paris : Editions du Cercle de la librairie.

CALENGE Bertrand, 2005. « Peut-il exister une recherche bibliothécaire ? ». *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2.

CAVALIER François, POULAIN Martine (dir.), 2015. *Bibliothèques universitaires : nouveaux horizons*. Paris : Editions du Cercle de la librairie.

CHARRAS Muriel, WAWOROENTOE Willem Johan. Jakarta ou Djakarta. *Encyclopædia Universalis*.

CORNUAULT Céline, 2008. *Organisation de la gestion d'une cartotheque au Muséum national d'histoire naturelle. Gestion de projet*. Projet professionnel personnel. Formation initiale des bibliothécaires d'Etat. Lyon : ENSSIB.

COSTE Hélène, 2007. « La place des cartes et plans en bibliothèque ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 4.

COULON Alain, 2017. « O ofício de estudante : a entrada na vida universitária ». *Educação e Pesquisa*, São Paulo, vol. 43, n° 4.

COULON Alain, 1997. *Le Métier d'étudiant. L'entrée dans la vie universitaire*. Paris : Presses Universitaires de France.

COULON Alain, 1985. « L'affiliation institutionnelle à l'université : les journaux d'étudiants ». *Pratiques de Formation-Analyses*, n° 9.

COUZINET Viviane, 2011. « Les dispositifs : question documentaire ». GARDIES Cécile (dir.), 2011. *Approche de l'information-documentation : concepts fondateurs*. Toulouse : Cépadués éditions.

COUZINET Viviane, 2009. *Dispositifs info-communicationnels : questions de médiations documentaire*. Paris, Hermès science publications.

DE BAS François, 1884. « La cartographie et la topographie des Indes Orientales Néerlandaises ». Présentations scientifiques tenues à Amsterdam en 1883 à l'occasion de l'Exposition coloniale. Leide : Brill.

DEMOUGEOT-Lebel Joëlle, PERRET Cathy, 2011. « Qu'attendent les enseignants universitaires français en termes de formation et d'accompagnement pédagogiques ? ». *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, n° 27-1.

DESCHAMPS Jacqueline, 2010. *Sciences de l'information de la discipline à l'enseignement*. Paris : Éditions des Archives Contemporaines.

ERLICH Valérie, 2004. « L'identité étudiante : particularités et contrastes ». *Comprendre - Revue de philosophie et de sciences sociales*, n° 5.

FONDIN Hubert, 2002. « La « science de l'information » et la documentation, ou les relations entre science et technique ». *Documentaliste-Sciences de l'Information*, vol. 39 (3).

GARDIES Cécile, FABRE Isabelle, 2012. « Médiation documentaire et dispositifs info-communicationnels ». GALAUP Xavier, (coord.) 2012. *Développer la médiation documentaire numérique*. Lyon : Presses de l'ENSSIB.

GERVEREAU Laurent, 1997. *Voir, comprendre, analyser les images*. Paris : La Découverte.

- GUYOT Brigitte, 2004. « Sciences de l'information et activité professionnelle ». *Hermès*, n° 38.
- GRUEL Louis, GALLAND Olivier, HOUZEL Guillaume (dir), 2015. *Les étudiants en France : Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- JACOB Christian, 1992. *L'empire des cartes. Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*. Paris : Albin Michel.
- JEANNERET Yves, 2007. *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?* Villeneuve-d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- JOLLY Claude, 2001. « Bibliothèques universitaires ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2001, n° 6.
- JOUBERT Nathalie, 2018. « Pour de nouveaux usages des documents patrimoniaux universitaires : la médiation documentaire de cartes dormantes ». Colloque MUSSI. Médiation des savoirs : la mémoire dans la construction documentaire, 20-21 Juin 2018. [En ligne] https://mussi2018.sciencesconf.org/data/17_FR.pdf (10/08/2018).
- JOUBERT Nathalie, 2017. « Une enquête auctoriale sur les cadastres de Fonsorbes, exemple de médiation par la méthode documentographique ». Fraysse Patrick, Gardiès Cécile, Fabre Isabelle (dir.), 2017. *Sur les sciences de l'information et de la communication. Contributions hybrides autour des travaux de Viviane Couzinet*. Toulouse : Editions Cépaduès, 438 p.
- JOUBERT Nathalie, 2015. *La fabrique du document carte : vers une méthode d'analyse d'une représentation de territoires*. Thèse de doctorat en SIC, Université de Toulouse.
- LAHARY Dominique, 2005. « Bibliothèque et concurrence : par quel(s) bout(s) prendre la question ? ». Alix Yves et al., 2005. *Publics : quelles attentes ? Bibliothèques : quelles concurrences ?* Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information.
- LUGEZ Adeline, 2004. *La médiation dans les musées en France*. Rapport de recherche bibliographique. DESS Ingénierie documentaire. ENSSIB-UCB Lyon-1.
- MAISON-SOULARD Laetitia, SOUBIRAN Sébastien, 2010. « Musées et collections universitaires : nouveaux enjeux, nouvel élan ? ». In *La Lettre de l'OCIM*, n° 129.
- MALOTAUX Sandrine, 2011. « Pour des bibliothèques engagées dans la diffusion des savoirs de l'université ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 2011, n° 1.
- MARCEROU-RAMEL Nathalie (dir.), 2017. *Les métiers des bibliothèques*. Paris : Editions du Cercle de la librairie.
- MARROU Henri-Irénée, 1954. *De la connaissance historique*. Paris : Editions du Seuil.
- MAZENS Marie-Charlotte, JOLIVET Anne-Claire (coord.), 2015. *Patrimoines scientifiques. Etude et recueil de l'héritage culturel des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche membres de l'Université Fédérale de Toulouse*. Toulouse : Université Fédérale.
- MEYRIAT Jean, 2006. « Pour une compréhension plurisystémique du document (par intention) ». *Sciences de la société*, n° 68.
- MEYRIAT Jean, 1983. « De la science de l'information aux métiers de l'information. Les Sciences de l'information et de la communication « SIC ». In *Schéma et Schématisation*, n° 19.
- MEYRIAT Jean, 1981a. « Document, documentation, documentologie. L'écrit et le document ». *Schéma et schématisation*, n° 14.

- MEYRIAT Jean, 1981b. « L'informatologie, science sœur de la bibliologie ». *Schéma et schématisation*, n° 15. Colloque bilatéral franco-bulgare sur la bibliologie, la documentologie et les sciences de l'information, Sofia, 23-28 novembre 1981.
- MEYRIAT Jean, 1978. « De l'écrit à l'information : la notion de document et la méthodologie de l'analyse de document ». *Inforcom 78*, Compiègne, Paris : 1er Congrès de la SFSIC.
- MILLET Mathias, 2003. *Les étudiants et le travail universitaire : étude sociologique*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- MILLET Mathias, 1999. « Economie des savoirs et pratiques de lecture. Une contribution à l'analyse des formes du travail intellectuel étudiant en médecine et en sociologie ». *Education et sociétés. Revue internationale de sociologie de l'éducation*, n° 4.
- PAIVANDI Saeed, 2015. *Apprendre à l'université*. Paris : De Boeck Supérieur.
- PDCI, 2016. *Référentiel de compétences informationnelles en enseignement supérieur*. Traduction française. ACRL, 2015. *Framework for Information Literacy for Higher Education de l'Association of College & Research Libraries*.
- ROBERT Pascal, SOUCHIER Emmanuël, 2008. « La carte, un média entre sémiotique et politique. La carte au rivage des SIC ». *Communication & langages*, n° 158.
- ROCHE Florence, SABY Frédéric (dir.) 2013. *L'avenir des bibliothèques : l'exemple des bibliothèques universitaires*. Lyon : Presses de l'ENSSIB.
- ROCHE Florence, 2013. « Définir et mettre en place une politique de services au public ». Roche Florence, SABY Frédéric (dir.), 2013. *L'avenir des bibliothèques : l'exemple des bibliothèques universitaires*. Lyon : Presses de l'ENSSIB.
- TOUZET Claude, 2017. « Chercheur, Chercheuse, qui êtes-vous ? ». *The Conversation France*. [En ligne] <https://theconversation.com/chercheur-chercheuse-qui-etes-vous-83830> (01/08/2018).

NOTES

1. Une étude réalisée en 2010 montre que sur 21 établissements de l'enseignement supérieur questionnés, 62 % ne signale pas leurs séries cartographiques dans le Sudoc. Enquête « Documents cartographiques et Sudoc » initiée par GéoRéseau, février-mars 2010. [En ligne] <http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/rubriks/carto/journalGR/photos/enquetesudoc.pdf> (14/08/2018).
2. Pour P. Otlet, les méthodes des autres sciences peuvent être adaptées aux exigences des recherches sur le document : Otlet Paul, 1934. *Traité de la documentation. Le livre sur le livre. Théorie et pratique*. Bruxelles : Éditions Mundaneum, Centre de lecture publique de la communauté française de Belgique. Pour C. Coubières et G. Régimbeau, « l'appréhension de cet objet nécessite une pluralité de points de vue afin de travailler sa complexité » : Coubières Caroline, Régimbeau Gérard (dir.), 2006. « Dimensions sociales du document ». *Sciences de la société*, n° 68.
3. Dictionnaire de l'ENSSIB. [En ligne] <http://www.enssib.fr/le-dictionnaire> (01/08/2018).
4. Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [En ligne] <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20545/les-bibliotheques-universitaires.html> (01/08/2018).
5. Directrice du SCD de l'Institut National Polytechnique de Toulouse.
6. Décret n° 2009-460 du 23 avril 2009 (version consolidée au 23/03/2017).

7. Hetet Blandine, Ecole de commerce IDRAC, Nantes. [En ligne] <http://www.ecoles-idrac.com/temoignage-de-blandine-hetet-enseignant-chercheur-au-sein-du-campus-idrac-nantes/> (01/08/2018).
 8. Portraits de chercheurs : Université de Cergy-Pontoise. [En ligne] <https://www.u-cergy.fr/fr/recherche-et-valorisation/portraits-de-chercheurs> ; Université de Poitiers. [En ligne] <http://www.univ-poitiers.fr/recherche/actualites/exposition-portraits-de-chercheurs> (01/08/2018).
 9. Convert Bernard, Pinet Michel, 1993. « La Carrière étudiante ». *Programme interministériel de recherche-expérimentation « L'Université et la Ville »*. École Centrale de Lille. Dans l'ouvrage Hamel Jacques et al, 2015. *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, une typologie des carrières étudiantes est dressée.
 10. Lahire Bernard, 1995. *L'incorporation du métier d'étudiant en sciences humaines et sociales. Entre raison scolaire et raison pratique*. Conférence, Université de Barcelone. Coulon Alain, 1997. *Le Métier d'étudiant. L'entrée dans la vie universitaire*. Paris : Presses Universitaires de France. Le terme est repris par d'autres auteurs en sciences de l'éducation.
 11. *L'âge d'or des cartes marines*. Site Exposition de la BNF. [En ligne] <http://expositions.bnf.fr/marine/arret/11-6.htm> (14/08/2018).
 12. *History of the publishing house*. Westermann Druck. [En ligne] <http://www.westermann-druck.de/pl/historie.php> (14/08/2018).
-

RÉSUMÉS

Responsable d'une cartothèque, nous avons élaboré en doctorat une méthode documentographique pour révéler les nombreuses valeurs informatives portées par les cartes en nous plaçant du côté des Sciences de l'Information et de la Communication. Un des objectifs de son application est la mise en œuvre de dispositifs info-communicationnels en bibliothèque universitaire pour susciter de nouveaux usages, autres que géographiques, pour les documents cartographiques dormants, recensés en 2015 dans les collections patrimoniales de l'Université fédérale de Toulouse. Notre propos est de montrer comment, en s'appuyant sur cette méthode, les bibliothécaires universitaires, médiateurs documentaires traditionnels, peuvent proposer à leurs publics spécifiques des dispositifs nouveaux d'appropriation de l'information contenue dans un document, soit en réactivant ses valeurs intentionnelles, soit en activant des valeurs historiques, patrimoniales, pédagogiques, artistiques, répondant ainsi différemment aux besoins d'apprentissages informationnels.

In charge of a map library, we developed a documentographic method to reveal the many informative values contained in the map by placing us on the Information and Communication Sciences side. One of the objectives of its application is the implementation of info-communicationals devices in the university library to stimulate new uses, other than geographical, for sleepingly cartographic documents, identified in 2015 in the patrimoniales collections of the Federal University of Toulouse. Our aim is to show how, based on this method, university librarians, traditional documentary mediators, can propose to their specific users new ways of appropriating the information contained in a document, by reactivating its intentional values, or by activating historical, patrimonial, educational and artistic values, thus responding differently to informational learning needs.

INDEX

Keywords : university librarians, documentary mediation, informational skills, documentographic method, sleepingly documents

Mots-clés : bibliothèque universitaire, médiation documentaire, compétences informationnelles, méthode documentographique, documents dormants

AUTEUR

JOUBERT NATHALIE

Docteure en Sciences de l'Information et de la Communication. Courriel : joubert@univ-tlse2.fr